

CORNIER



**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
10/07/2020**

L'an deux mille vingt, le 10 juillet, le conseil municipal de la commune de Cornier, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel ROUX, Maire.

Date de convocation : 02/07/2020

<u>Nombre de conseillers :</u> municipaux	En exercice : 15	Présents : 10	Représentés : 3	Votants : 13
--	---------------------	------------------	--------------------	-----------------

Présents : Véronique BABITCH, Serge CONTAT, Franck CORCELLE, Annick DESTERNES, Anaïs LA PLACA, Brice METRAL, Mickaël PERROTIN, Michel ROUX, Jean-Marc SELLIER, Franca VIVIAND

Absents excusés : Christine BONDAZ, Stéphanie DUFOURNET, Anne-Marie JUNG

Mme Christine BONDAZ a donné pouvoir à Mme Franca VIVIAND

Mme Stéphanie DUFOURNET a donné pouvoir à Mme Annick DESTERNES

Mme Anne-Marie JUNG a donné pouvoir à M. Michel ROUX

Absents non excusés : AEGERTER Laurent, DORANGE-PATTORET Alexis

1) DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Véronique BABITCH a été élue secrétaire de séance

2) APPROBATION DU PV DE LA RÉUNION DU 25/06/2020

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 juin 2020 est approuvé à l'unanimité après 2 corrections demandées par Mme DESTERNES : il convient de remplacer « rond-point de Pierre-grise » par « carrefour de Pierre-grise » et de modifier une phrase dans la partie rapport des commissions : commission voirie et bâtiments.

3) COMPTE RENDU DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et qui doivent être portées à connaissance du conseil municipal lors de sa prochaine réunion.

Décisions :

Décision n°13/2020 : ZAC du Chef Lieu – marché de maîtrise d’œuvre – avenant n°1

Un avenant n°1 au marché de maîtrise d’œuvre pour l’aménagement de la ZAC du Chef-Lieu est conclu avec le cabinet PROFILS ETUDES, pour un montant de 1 565 € H.T.

Le montant du marché est porté à la somme de 33 381 € H.T., soit une hausse de 4,92 %.

Droit de Prémption Urbain :

Néant

4) ELECTIONS SENATORIALES : ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire expose à l’assemblée que les Conseils municipaux du département de la Haute-Savoie sont convoqués pour procéder à la désignation de leurs délégués titulaires et suppléants, qui seront appelés à former le collège pour l’élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2020.

La population municipale détermine à la fois le nombre de délégués à élire et le mode de scrutin (majoritaire ou liste).

Il y a donc lieu de procéder à l’élection de trois (3) délégués titulaires et trois (3) délégués suppléants. Ceux-ci sont élus sans débat au scrutin secret sur une même liste paritaire sans panachage ni vote préférentiel.

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l’élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale datée du 30 juin 2020,

Vu l’arrêté n° PREF-DCI-BCAR-2020-0203 du 30 juin 2020,

Il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'élection des délégués titulaires et suppléants

Composition du bureau électoral :

M. Le Maire indique que le bureau électoral est composé, à l'ouverture du scrutin, par les deux membres du conseil municipal les plus âgés (M CONTAT Serge et Mme VIVIAND Franca) et les deux membres présents les plus jeunes (M METRAL Brice et Mme LA PLACA Anaïs).

1. Sont candidats « délégués titulaires » :

- M Michel ROUX
- Mme Franca VIVIAND
- M Serge CONTAT

Résultats des votes :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de bulletins dans l'urne : 13

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 13

Ont obtenu :

- | | | |
|-------|----------------|---------|
| - M | Michel ROUX | 13 VOIX |
| - Mme | Franca VIVIAND | 13 VOIX |
| - M | Serge CONTAT | 13 VOIX |

Sont élus « délégués titulaires » :

- M Michel ROUX
- Mme Franca VIVIAND
- M Serge CONTAT

2. Sont candidats « délégués suppléants » :

- Mme Annick DESTERNES
- M Franck CORCELLE
- Mme Stéphanie DUFURNET

Résultats des votes :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de bulletins dans l'urne : 13

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 13

Ont obtenu :

- | | |
|--------------------------|---------|
| - Mme Annick DESTERNES | 13 VOIX |
| - M Franck CORCELLE | 13 VOIX |
| - Mme Stéphanie DUFURNET | 13 VOIX |

Sont élus « délégués suppléants » :

- Mme Annick DESTERNES
- M Franck CORCELLE
- Mme Stéphanie DUFURNET

Après avoir procédé au vote, Monsieur le Maire proclame les résultats :

SONT ÉLUS délégués titulaires : M Michel ROUX, Mme Franca VIVIAND, M Serge CONTAT ;

SONT ÉLUS délégués suppléants : Mme DESTERNES Annick, M Franck CORCELLE, Mme Stéphanie DUFURNET,

appelés à former le collège en vue de l'élection de sénateurs le 27 septembre 2020.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission scolaire et périscolaire :

Remplacement de Mme MACE Marie-Laure : Mme DESTERNES informe le Conseil que Mme MACE qui s'occupe des enfants lors de la garderie du matin et du soir, ainsi que de la surveillance le midi, ne souhaite pas renouveler son contrat pour l'année scolaire 2020/2021.

Elle a pu rencontrer une personne intéressée par le poste lors d'un entretien conduit avec la présidente de la cantine, Mme Marjorie SANCHEZ.

Commission création d'un « club séniors » :

Club séniors : Mme DESTERNES indique qu'un flyer sera inséré dans la prochaine brève corniérande pour informer les séniors d'une rencontre-goûter qui se tiendra le 30/07.

Lors de cette rencontre, les séniors pourront faire part de leurs attentes et de leurs propositions.

Commission rénovation cimetière :

Mme DESTERNES informe le Conseil que la commission a visité quelques cimetières ayant été rénovés (Amancy, Eteaux, La Roche sur Foron...) afin de définir au mieux le projet de rénovation du cimetière de Cornier.

M. ROUX indique qu'une réflexion est menée également quant à la gestion des déchets verts du cimetière.

Commission voirie et bâtiments :

M. CONTAT a pris contact avec des entreprises pour l'entretien des routes afin d'avoir des devis.

Il a constaté que le carrelage de la salle des fêtes avait bougé à l'étage et demande également des devis.

Il demande si un courrier peut être envoyé à Stanley sécurité pour finaliser la mise en place de la vidéosurveillance.

Commission urbanisme :

Point sur les déclarations préalables par M. CONTAT : il fait part du mécontentement d'un habitant concernant la règle de recul des portails de 5m par rapport à la voie publique. M. ROUX rappelle qu'il s'agit d'une règle relative à la sécurité ne pouvant faire l'objet d'une quelconque remise en question.

SIVU espace nautique :

M. METRAL a participé à une réunion du SIVU espace nautique et fait un compte-rendu au Conseil. Lors de la réunion, il a été demandé au Président de vérifier les nouvelles mesures d'allègement qui devaient intervenir le 10/07 afin de décider d'une éventuelle ouverture de l'établissement.

Cette date correspond à la fin de l'état d'urgence, mais il n'y a finalement pas eu de nouvelle mesure d'allègement des recommandations. La mairie a appris après le conseil municipal que la piscine resterait fermée cet été : il y a trop de contraintes techniques pour un temps d'ouverture trop court.

M. METRAL fait également un point sur le projet de rénovation et d'extension de la piscine. L'agrandissement serait exclusivement dédié à un usage scolaire et se chiffrerait environ à 7 millions d'euros. L'ensemble du conseil municipal appelle à une vigilance particulière quant à l'impact financier sur les communes membres du SIVU et demande à bien distinguer les travaux qui doivent obligatoirement être faits pour une mise aux normes et les travaux qui seront réalisés pour l'extension et pour lesquels les communes doivent pouvoir se positionner.

Développement du tissu associatif :

M. PERROTIN demande quand se tiendra la réunion commune / association sportive.

M. ROUX indique que celle-ci a dû être repoussée pour des raisons externes à la mairie mais qu'elle se tiendra fin août/ début septembre.

Questions diverses :

M. SELLIER demande s'il est possible de mettre des panneaux « interdit aux chiens » sur les pelouses.

Mme BABITCH demande également si un panneau « défense de stationner » pourrait être installé au niveau des poubelles de la Bathia. Il s'agit de la demande d'une habitante du quartier qui se plaint du problème de visibilité occasionné par les véhicules qui se garent au niveau des moloks.

Le problème récurrent des dépôts sauvages de déchets est soulevé. M. Roux évoque la possibilité d'installer des caméras thermiques. M. PERROTIN demande comment ces images peuvent être exploitées : la gendarmerie est en mesure de le faire.

Mmes VIVIAND et LA PLACA n'ont rien à ajouter.

Crèche : rencontre avec Mme Emilie BAJARD (les roudoudous) - Une deuxième personne devait venir présenter un projet mais a dû reporter pour problème de santé.

Il convient de réfléchir au montage souhaité, éventuellement de proposer le projet à d'autres structures et d'étudier la possibilité de coupler ce projet avec une maison médicale.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance et remercie les membres présents.